

Étienne GANTY

Métaphysique II

P11C (20h) • Vendredi de 14h30 à 16h30
du 5 octobre au 14 décembre

Faire œuvre de métaphysique aujourd'hui passe d'abord par une réappropriation critique de la question de l'être ; trois jalons seront pris en considération : Aristote, Kant et Nietzsche, au cours desquels on s'interrogera sur l'idée de *fondation* ou de *transcendance* qui sous-tend la recherche du sens de l'être.

Nous montrerons ensuite comment, à la suite de Heidegger, la longue et complexe histoire de la métaphysique a été, et demeure souvent interprétée comme *ontothéologie* ; nous en soulignerons la pertinence et les limites.

Dans un troisième temps, nous nous interrogerons sur l'expérience – celle de la *donation* – susceptible de lui donner une base phénoménologique.

Nous montrerons, enfin, comment cette question de l'être peut être élaborée aujourd'hui comme une alliance de l'*être* et de l'*esprit*.

Bibliographie :

- J. Grondin, *Introduction à la métaphysique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004.
- E. Kant, *Prolégomènes à toute métaphysique future*, Paris, Vrin, 2000.
- C. Bruaire, *L'être et l'esprit*, Paris, PUF, 1983.

Modalités d'inscription

L'inscription aux cours est obligatoire et se fait avant de participer aux enseignements. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : www.centresevres.com
« inscription en ligne »
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

NB : Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.

Droits d'inscription

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarif : 196 €

Consulter le site

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.